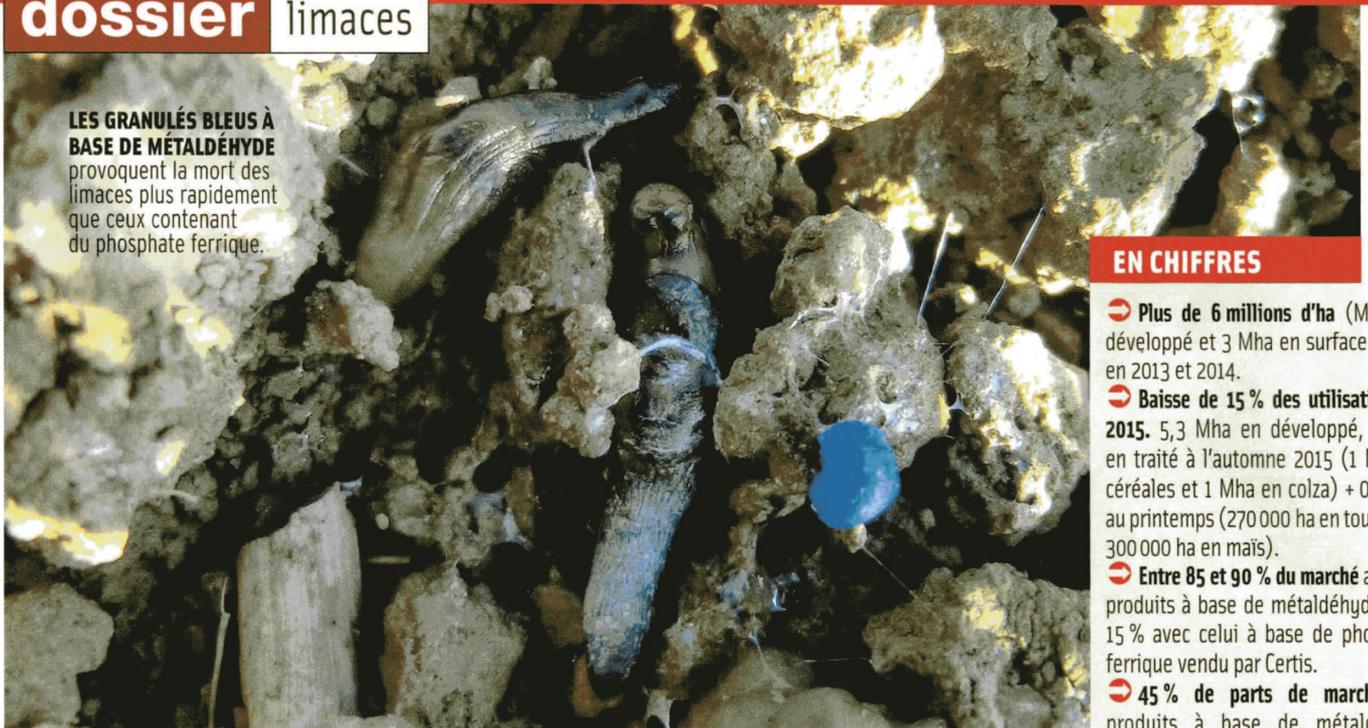


LES GRANULÉS BLEUS À BASE DE MÉTALDÉHYDE provoquent la mort des limaces plus rapidement que ceux contenant du phosphate ferrique.



EN CHIFFRES

- ➔ Plus de 6 millions d'ha (Mha) en développé et 3 Mha en surface traitée en 2013 et 2014.
- ➔ Baisse de 15 % des utilisations en 2015. 5,3 Mha en développé, 2 Mha en traité à l'automne 2015 (1 Mha en céréales et 1 Mha en colza) + 0,6 Mha au printemps (270 000 ha en tournesol, 300 000 ha en maïs).
- ➔ Entre 85 et 90 % du marché avec les produits à base de métaldéhyde, 10 à 15 % avec celui à base de phosphate ferrique vendu par Certis.
- ➔ 45 % de parts de marché des produits à base de métaldéhyde reviennent à De Sangosse en France, 15 % environ à Phyteurop. Le troisième acteur du marché est Adama.

Source : firmes.

Des évolutions chez les **granulés bleus**

Deux molécules composent le marché des antilimaces : le métaldéhyde, dont les usages sont de plus en plus réglementés, et le nouveau phosphate ferrique qui revendique ses atouts environnementaux.

Ils sont utilisés sur des millions d'hectares mais ne reposent que sur deux substances actives. Les produits antilimaces se composent historiquement de métaldéhyde, avec des dizaines de produits commerciaux en grandes cultures en France et plus des trois quarts des usages. La seconde matière active, le phosphate ferrique, est arrivée il y a quelques années sur le marché en affichant des revendications environ-

nementales. « Nous commercialisons le phosphate ferrique depuis 2011 avec les produits Sluxx puis Sluxx HP. Nous sommes un peu en retard sur notre tableau de marche pour son développement. Nous comptons atteindre 20 % de parts de marché d'ici deux ans, puis 25 à 30 % à terme, prévoit Mathieu Vaisset, chef de marché grandes cultures chez Certis. Nous prenons pour ainsi dire la place du méthiocarbe (Mesurol), molécule importante en son temps, qui a été retirée du marché en 2014. » Le phosphate ferrique est à l'opposé du méthiocarbe dans ses caractéristiques de toxicité et d'impact sur l'environnement. Sluxx HP est exempt de classement toxicologique. Il figure dans la liste Nodu Vert biocontrôle et il est compatible avec l'agriculture biologique. Le produit de Certis a un concurrent depuis peu : Iron Max. Commercialisé par De Sangosse, ce produit présente des granulés à base

de phosphate ferrique différents dans leur conception. Le phosphate ferrique n'agit pas comme le métaldéhyde sur les limaces. « Dès qu'elles ingèrent le produit, elles consomment peu de végétaux et elles vont mourir en se réfugiant sous terre, remarque André Chabert, Acta. Les cadavres s'observent plus tardivement qu'avec l'action du métaldéhyde, qui est plus rapide. »

Des différences en termes de rapidité d'action et de doses

Le spécialiste de l'Acta remarque d'autres différences. « Une limace consommera une grande quantité de granulés de phosphate ferrique avant de les laisser pour mourir. Un granulé avec du métaldéhyde ne sera croqué que partiellement par une limace, le reste étant consommé par les autres mollusques. Il est donc nécessaire d'avoir un grand nombre de granulés de phosphate ferrique pour agir efficacement. Ce nombre importe moins pour les produits à base de métaldéhyde. » Quant à savoir quel produit est le plus efficace, les spécialistes de la lutte contre les limaces ne se prononcent pas en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux substances actives.

POUR LES PROCHAINS SEMIS, LE PHOSPHATE FERRIQUE sera représenté par deux produits aux granulés différents : Sluxx HP et Iron Max.



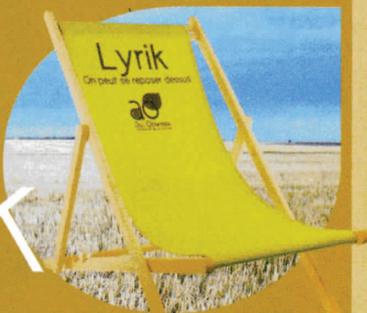
Les spécialités à base de métaldéhyde connaissent une petite révolution actuellement. « *Tous les produits contenant cette molécule ne sont pas logés à la même enseigne. Ils font l'objet, un à un, d'une évaluation par l'Anses. L'agence est en train d'appliquer des limitations d'usage pour une dose maximale de 700 grammes de métaldéhyde par hectare et par an, explique Corinne Lajoie, chef projets molluscicides chez Phyteurop. Pour un antilimace composé de 5 % de métaldéhyde, cela revient à deux applications à 5 kg/ha et une à 4 kg/ha sur une même parcelle, au maximum. Tous les produits auront à terme une dose d'utilisation et des usages par culture, avec un nombre d'applications à ne pas dépasser dans la limite des 700 grammes par hectare et par an de matière active.* » Certaines spécialités ont passé l'examen par l'Anses, d'autres pas encore. Pour celles-ci, il n'y a pas ces limitations d'usage. Il convient donc de bien lire l'étiquette de son antilimace pour en connaître les doses à ne pas dépasser. **Christian Gloria**

Du métaldéhyde retrouvé dans l'eau

« Ces dernières années, des pollutions diffuses par le métaldéhyde ont été constatées par les agences régionales de santé (ARS) et les agences de l'eau dans plusieurs rivières et nappes phréatiques de France, dont certains captages d'eau potable où des dépassements de normes en résidus ont pu être observés. » Cette information figurait dans une note diffusée en octobre 2014 en annexe de BSV et rédigée par Jérôme Jullien, de la DGAL à Angers. Sur les résultats de certaines analyses d'eau, le métaldéhyde se voit comme le nez au milieu de la figure et cela fait tache. Or, cette molécule est difficile à éliminer dans les stations de traitement des eaux. « *Elle est très soluble et migre facilement vers les points d'eau par ruissellement ou infiltration, reprend Jérôme Jullien. D'autant plus que les traitements sont réalisés sur des sols peu végétalisés et en périodes pluvieuses propices à l'activité des limaces. Il est nécessaire d'agir à la source de la contamination pour réduire le risque.* » Les vendeurs d'antilimaces mettent en avant la nécessité de soigner les applications de granulés. « *Les épandages en bordures de champs au-delà des ZNT expliquent certaines contaminations* », remarque Pierre Olçomendy, chez De Sangosse. Cette société prône l'utilisation d'un matériel d'épandage de haute technologie de marque Spando⁽¹⁾ pour une utilisation sur quad. Le nombre de granulés apportés à la surface est homogène, d'où de meilleures garanties d'efficacité sur les limaces, et des risques limités de projections au-delà des ZNT ou bordures. Autres solutions contre les risques de pollution : donner la priorité aux méthodes de lutte intégrée contre les mollusques. **C. G.**

(1) Développé avec l'Irstea.

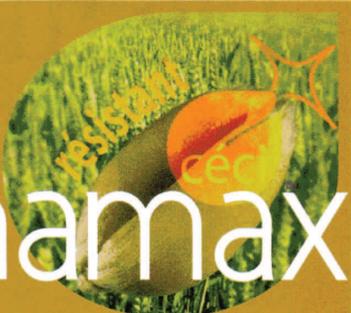
Blé tendre d'hiver



Lyrik

On peut se reposer dessus

- Très productif
- BPS - BPMF
- Bon PS
- Tolérant Chlortoluron



Granamax

Sans ceci, les quintaux c'est sans souci !

- Résistant cécidomyies
- Très productif
- BPS - BPMF
- Très bon profil sanitaire

Retrouvez notre catalogue **Céréales à paille Protéagineux** téléchargeable sur notre site internet.

